



Principes et code de conduite du CCIAN en matière de diversité, d'équité et d'inclusion

Le [CCIAN](#) favorise une communauté productive, sécuritaire, ouverte et agile qui accueille les idées nouvelles dans un paysage complexe se prêtant à la collaboration. Le CCIAN fournit une tribune neutre où les parties prenantes ayant une diversité de besoins, d'intérêts et de compétences ont toutes la possibilité d'ajouter de la valeur. Le CCIAN accorde la priorité à une communication transparente, ouverte, respectueuse et honnête.

Principes du CCIAN en matière de diversité, d'équité et d'inclusion

Le CCIAN encourage une culture du respect, et soutient le respect des principes directeurs que sont la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI), qui consistent notamment à :

- Favoriser l'autoréflexion, l'apprentissage continu, et l'amélioration au chapitre de la DEI et des enjeux connexes.
- Communiquer ce que nous faisons au profit de la DEI, et recevoir et incorporer la rétroaction tout en poursuivant nos efforts.
- Adopter des identités, des expériences et des capacités uniques.
- Promouvoir des pratiques qui favorisent une sensibilisation aux différentes cultures, croyances et idées, et qui permettent de les apprécier davantage.
- Rendre notre travail inclusif et accessible en s'efforçant de tenir compte des besoins variables de nos publics et intervenants internes et externes.
- Repérer les préjugés et la discrimination, et s'y attaquer d'une manière appropriée.
- Refléter la diversité de la communauté en :
 - incluant de multiples voix dans les décisions
 - offrant des possibilités à tous,
 - créant des espaces, des ressources et des événements inclusifs.

Code de conduite du CCIAN

Le code de conduite du CCIAN s'applique à quiconque représente le CCIAN d'une manière officielle ou informelle, revendique son affiliation à cet organisme ou participe à la communauté du CCIAN.



Pour les membres du CCIAN, le code de conduite du CCIAN est un complément aux [procédures de fonctionnement du CCIAN](#). En cas de divergence, les procédures de fonctionnement du CCIAN prévaudront. Les membres devraient se familiariser avec l'éventail complet des [politiques qui régissent le CCIAN](#).

Les participants de la communauté du CCIAN s'engagent à :

1. Avoir une attitude positive
2. Faire preuve de considération
3. Être respectueux
4. Collaborer
5. Assumer la responsabilité de leurs paroles et leurs actes
6. Faire part au président du Conseil de leurs inquiétudes concernant les réunions
7. Exprimer des inquiétudes en privé
8. Demander de l'aide dans le doute
9. Ne pas divulguer des renseignements privés
10. Ne pas partager des données faisant l'objet de restrictions
11. Se désengager en faisant preuve d'égards

Ayez une attitude positive

Partez du principe que vos pairs ont de bonnes intentions. Appréciez vos contributions mutuelles.

Faites preuve de considération

Prenez en considération l'apport des autres, que vous soyez ou non d'accord avec. Tenez compte de l'impact que les décisions peuvent avoir sur les autres. Évitez les remarques ou les gestes désagréables ou déplacés, surtout s'ils sont basés sur le sexe, l'âge, la religion, les croyances, la nationalité, la culture, l'ethnicité, la race, l'orientation sexuelle, le statut social ou la capacité.

Soyez respectueux

Notre communauté représente une diversité d'idées, de valeurs, d'expériences et d'antécédents. Vous pouvez être en désaccord avec quelqu'un, mais ce n'est pas une raison pour être grossier. Efforcez-vous de régler les conflits d'une manière positive et professionnelle. Respectez les idées des autres. Les attaques personnelles ne seront pas tolérées.



Collaborez

La collaboration est essentielle entre les membres de la communauté du CCIAN, qui ont chacun leurs propres objectifs et vision. Elle réduit la redondance et améliore la qualité de notre travail. Collaborez étroitement avec les autres pour coordonner les efforts dans un souci de transparence et de professionnalisme. Nous apprécions les relations que nous entretenons avec nos partenaires externes et reconnaissons le rôle qu'ils jouent dans notre réussite tout en encourageant le travail d'équipe.

Assumez la responsabilité de vos paroles et de vos actes

Il arrive aux gens de faire des erreurs. En pareil cas, les parties devraient en assumer la responsabilité. Si quelqu'un a été offensé, prêtez-lui une oreille attentive, faites preuve de respect et corrigez la situation.

Faites part au président du Conseil de vos inquiétudes concernant les réunions

Si vous avez des préoccupations à propos d'une discussion ou d'une réunion, faites-en part au président du Conseil. C'est son rôle de mettre de l'ordre dans le déroulement d'une réunion.

Exprimez vos inquiétudes en privé

Les personnes qui ne sont pas à l'aise pour signaler ouvertement des problèmes peuvent écrire à private@diacc.ca; l'information sera alors traitée d'une manière confidentielle et confiée à la présidente du CCIAN. Il se pourrait que la présidente du CCIAN doive saisir le conseil d'administration du CCIAN de certains problèmes.

Demandez de l'aide en cas de doute

Personne n'est parfait et il faut parfois du courage pour poser des questions ou exprimer des préoccupations. Aucun membre de la communauté du CCIAN ne devrait jamais avoir peur de poser une question, aussi simple soit-elle. Le fait de poser des questions tôt évite des problèmes par la suite. Les questions sont encouragées et peuvent être transmises à la tribune appropriée pour qu'on y réponde. Les destinataires des questions devraient se montrer réceptifs et serviables.

Ne divulguez pas des renseignements privés

Nous respectons la vie privée des membres de la communauté et des représentants du CCIAN. Nous limitons les demandes de données et traitons les renseignements personnels avec un soin infini. Si on vous demande de faire des présentations, obtenez la permission de l'autre partie avant de fournir ses coordonnées.



Ne partagez pas des données faisant l'objet de restrictions

Même si le CCIAN encourage la transparence et la communication ouverte, il arrive que votre organisation demande à ne pas partager des renseignements sous forme de propriété intellectuelle ou de données faisant l'objet de restrictions. La seule exception à cela est s'il y a une entente entre le CCIAN et le contributeur basée sur la politique régissant les droits de propriété intellectuelle du CCIAN.

Désengagez-vous en faisant preuve d'égards

Désimpliquez-vous en causant le moins de perturbations possible. Faites passer en priorité le professionnalisme et prenez des mesures appropriées pour que d'autres puissent prendre le relais là où la partie sortante s'est arrêtée.